

AVIS D'ABSENCE D'EXAMEN DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES PAR UN AUDITEUR

Selon le Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue, si l'auditeur n'a pas effectué l'examen des états financiers intermédiaires, ceux-ci doivent être accompagnés d'un avis indiquant que les états financiers n'ont pas été examinés par un auditeur.

Les auditeurs indépendants de la Société, KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., n'ont pas effectué l'examen de ces états financiers conformément aux normes établies par CPA Canada aux fins de l'examen d'états financiers intermédiaires par l'auditeur d'une entité.

Les états financiers consolidés intermédiaires non audités ci-joints de la Société ont été établis par la direction de la Société laquelle en assume la responsabilité.

GOODFELLOW INC.

États consolidés du résultat global

Pour les périodes de trois mois et neuf mois terminées le 31 août 2025 et 2024

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

Non audités

	Trois mois terminés le		Neuf mois terminés le	
	31 août 2025	31 août 2024	31 août 2025	31 août 2024
	\$	\$	\$	\$
Chiffre d'affaires (note 15)	141 910	139 668	406 030	385 336
Charges				
Coût des ventes (note 4)	106 690	105 280	312 594	294 025
Frais de vente et charges administratives et générales (note 4)	28 779	25 447	84 719	74 439
Charges financières nettes (note 5)	1 242	955	3 240	1 662
	136 711	131 682	400 553	370 126
 Bénéfice avant impôt sur le résultat	 5 199	 7 986	 5 477	 15 210
 Impôt sur le résultat	 1 456	 2 236	 1 534	 4 259
Total aux éléments du résultat global	3 743	5 750	3 943	10 951
Bénéfice net par action – de base (note 10c)	0,45	0,68	0,47	1,29
Bénéfice net par action – dilué	0,44	0,68	0,47	1,29

GOODFELLOW INC.
États consolidés de la situation financière
(en milliers de dollars)
Non audités

	Au	Au	Au
	31 août	30 novembre	31 août
	2025	2024	2024
	\$	\$	\$
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie	4 098	5 314	6 273
Clients et autres débiteurs (note 6)	64 632	56 601	73 775
Impôts à recouvrer	5 003	6 634	4 849
Stocks	148 403	131 284	131 853
Charges payées d'avance	1 640	4 047	2 101
Total des actifs courants	223 776	203 880	218 851
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	42 545	43 883	43 610
Actifs incorporels	483	896	1 044
Actifs au titre de droits d'utilisation	20 356	19 936	15 818
Actifs au titre des régimes à prestations définies	21 385	21 925	15 325
Autres actifs	1 885	1 336	1 343
Total des actifs non courants	86 654	87 976	77 140
Actifs totaux	310 430	291 856	295 991
Passifs			
Passifs courants			
Dette bancaire (note 7)	22 000	5 913	21 636
Fournisseurs et autres créditeurs (note 8)	50 234	49 028	50 043
Provision (note 9)	804	930	1 747
Partie courante des obligations locatives	6 562	6 271	5 326
Total des passifs courants	79 600	62 142	78 752
Passifs non courants			
Obligations locatives	15 447	15 203	11 966
Impôt sur le résultat différé	8 303	8 303	4 112
Total des passifs non courants	23 750	23 506	16 078
Passifs totaux	103 350	85 648	94 830
Capitaux propres			
Capital social (note 10a)	9 214	9 309	9 337
Résultats non distribués	197 866	196 899	191 824
	207 080	206 208	201 161
Passifs et capitaux propres totaux	310 430	291 856	295 991

GOODFELLOW INC.**États consolidés des flux de trésorerie****Pour les périodes de trois mois et neuf mois terminées le 31 août 2025 et 2024***(en milliers de dollars)***Non audités**

	Trois mois terminés le		Neuf mois terminés le	
	31 août 2025	31 août 2024	31 août 2025	31 août 2024
	\$	\$	\$	\$
Activités opérationnelles				
Bénéfice net	3 743	5 750	3 943	10 951
Ajustements pour tenir compte de ce qui suit :				
Amortissement des :				
Immobilitisations corporelles	1 308	1 099	3 857	2 816
Actifs incorporels	147	148	438	443
Actifs au titre de droits d'utilisation	1 597	1 266	4 607	3 389
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(3)	(18)	(12)	(95)
Provision (note 9)	16	(1 027)	(126)	(1 042)
Impôt sur le résultat	1 456	2 236	1 534	4 259
Charges d'intérêts	610	519	1 442	894
Charges d'intérêts sur obligations locatives	362	212	1 068	486
(Déficit) excédent de la capitalisation des régimes de retraite sur les charges	169	(61)	540	22
Rémunération à base d'actions (note 10e)	89	-	89	-
Autres	(4)	(19)	(185)	(11)
	9 490	10 105	17 195	22 112
Variation des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement (note 13)	30 034	17 964	(21 600)	(38 912)
Intérêts payés	(979)	(706)	(2 447)	(1 413)
Impôt sur le résultat recouvré (payé)	107	201	97	(2 822)
	29 162	17 459	(23 950)	(43 147)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	38 652	27 564	(6 755)	(21 035)
Activités de financement				
(Diminution) augmentation nette de l'emprunt bancaire (note 7)	-	(6 000)	2 000	-
(Diminution) augmentation nette de l'emprunt CORRA (note 7)	(35 000)	(3 000)	20 000	15 000
Paieement d'obligations locatives	(1 488)	(1 322)	(4 307)	(3 778)
Rachat d'actions (note 10b)	(216)	(368)	(1 055)	(537)
Dividende payé (note 10d)	-	-	(2 105)	(4 256)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(36 704)	(10 690)	14 533	6 429
Activités d'investissement				
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 009)	(10 082)	(2 519)	(13 982)
Augmentation d'immobilisations incorporelles	(15)	-	(25)	-
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	3	22	12	412
Autres actifs	9	(116)	(549)	(566)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(1 012)	(10 176)	(3 081)	(14 136)
(Sorties) entrées nettes de trésorerie	936	6 698	4 697	(28 742)
Situation de trésorerie au début de la période	3 162	(7 061)	(599)	28 379
Situation de trésorerie à la fin de la période	4 098	(363)	4 098	(363)
La situation de trésorerie comprend les éléments suivants :				
Trésorerie	4 098	6 273	4 098	6 273
Découvert bancaire (note 7)	-	(6 636)	-	(6 636)
	4 098	(363)	4 098	(363)

GOODFELLOW INC.**États consolidés de la variation des capitaux propres****Pour les périodes de neuf mois terminées le 31 août 2025 et 31 août 2024***(en milliers de dollars)***Non audités**

	Capital social	Résultats non distribués	Total
	\$	\$	\$
Solde au 30 novembre 2023	9 379	185 624	195 003
Bénéfice net (note 10c)	-	10 951	10 951
Total aux éléments du résultat global	-	10 951	10 951
Dividende (note 10d)	-	(4 256)	(4 256)
Rachat d'actions (note 10b)	(42)	(495)	(537)
Solde au 31 août 2024	9 337	191 824	201 161
Solde au 30 novembre 2024	9 309	196 899	206 208
Bénéfice net (note 10c)	-	3 943	3 943
Total aux éléments du résultat global	-	3 943	3 943
Dividende (note 10d)	-	(2 105)	(2 105)
Rémunération à base d'actions (note 10e)	-	89	89
Rachat d'actions (note 10b)	(95)	(960)	(1 055)
Solde au 31 août 2025	9 214	197 866	207 080

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

Non audités

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 août 2025 et 31 août 2024

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

1. État et nature des activités

Goodfellow inc. (la « Société »), constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, mène différentes activités commerciales liées à la transformation et à la distribution de produits ligneux et de bois d'œuvre. Le siège social et principal établissement de la Société est situé au 225, rue Goodfellow à Delson (Québec), Canada, J5B 1V5.

Les états financiers consolidés intermédiaires de la Société au et pour les neuf mois terminés le 31 août 2025 et 31 août 2024 comprennent les comptes de la Société et ceux de ses filiales entièrement détenues.

2. Base d'établissement

a) Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés intermédiaires de la Société ont été dressés conformément aux normes IFRS de comptabilité (« IFRS »), publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Ces états financiers consolidés intermédiaires devraient être lus conjointement avec les états financiers consolidés de l'exercice terminé le 30 novembre 2024, tels que présentés dans le rapport annuel 2024. Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation des états financiers courants.

La publication des états financiers consolidés intermédiaires a été approuvée par le Conseil d'administration en date du 14 octobre 2025. Les états financiers consolidés intermédiaires sont disponibles sur le site web de SEDAR+ au www.sedarplus.ca et sur le site web de la Société au www.goodfellowinc.com.

b) Estimations, recours au jugement et d'hypothèses

L'établissement d'états financiers consolidés intermédiaires selon les IFRS exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs et sur les informations fournies à la date des états financiers, ainsi que sur la valeur comptable des produits et des charges de la période visée. Ces estimations sont fondées sur la connaissance qu'a la direction des événements actuels et des mesures que la Société pourrait prendre dans l'avenir. Les estimations sont volatiles par leur nature et font l'objet d'une surveillance continue de la direction. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Dans le cadre de l'établissement des présents états financiers consolidés intermédiaires, les jugements significatifs posés par la direction par suite de l'application des méthodes comptables de la Société ainsi que les principales sources d'estimation relative à l'incertitude étaient les mêmes que ceux appliqués et décrits dans les états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 30 novembre 2024.

3. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables présentées à la note 3 des états financiers annuels consolidés de la Société pour l'exercice terminé le 30 novembre 2024 ont été appliquées uniformément lors de l'établissement des présents états financiers consolidés intermédiaires non audités.

Rémunération à base d'actions :

La juste valeur à la date d'attribution des paiements à base d'actions réglés en instruments de capitaux propres et octroyés aux employés est comptabilisée à titre de charge, avec une contrepartie inscrite aux capitaux propres, sur la période d'acquisition des droits. Les attributions réglées en trésorerie sont évaluées à leur juste valeur à la date d'attribution, puis à la clôture de chaque période de présentation de l'information financière jusqu'au règlement. Elles sont comptabilisées sur la période d'acquisition des droits, avec la constatation d'un passif correspondant au bilan.

Lorsque la date d'attribution survient après la date de début des services, la Société estime la juste valeur de l'attribution afin de comptabiliser les charges de rémunération à base d'actions liées aux services rendus par les employés depuis la date de début des services. Jusqu'à ce que la date d'attribution soit déterminée, la juste valeur de l'attribution est estimée à chaque date de clôture en présumant que la date d'attribution correspond à la date de présentation de l'information financière. Toute révision est traitée comme un changement d'estimation comptabilisé de manière cumulative dans la période de révision.

Les pertes de droits et les conditions de performance autres que celles liées au marché sont prises en considération dans l'estimation du nombre d'attributions qui devraient être acquises. Pour les attributions comportant une acquisition graduelle des droits, la juste valeur de chaque tranche est comptabilisée sur sa propre période d'acquisition.

4. Informations supplémentaires sur :

	Trois mois terminés le		Neuf mois terminés le	
	31 août 2025	31 août 2024	31 août 2025	31 août 2024
Le coût des ventes	\$	\$	\$	\$
Charge au titre des avantages du personnel	493	343	1 379	1 023
Ajustement de la désuétude des stocks incluse dans le coût des ventes	590	606	1 581	603
Amortissement	597	425	1 774	885
Pertes (gains) de change	45	43	(22)	205

	Trois mois terminés le		Neuf mois terminés le	
	31 août 2025	31 août 2024	31 août 2025	31 août 2024
Les frais de vente et charges administratives et générales	\$	\$	\$	\$
Charge au titre des avantages du personnel	18 092	16 060	52 838	46 230
Amortissement	2 455	2 088	7 128	5 763

5. Charges financières nettes

	Trois mois terminés le		Neuf mois terminés le	
	31 août 2025	31 août 2024	31 août 2025	31 août 2024
	\$	\$	\$	\$
Charge d'intérêts	610	519	1 442	894
Charge d'intérêts sur obligations locatives	362	212	1 068	486
Autres charges financières	295	287	789	729
Charges financières	1 267	1 018	3 299	2 109
Revenus financiers	(25)	(63)	(59)	(447)
Charges financières nettes	1 242	955	3 240	1 662

6. Clients et autres débiteurs

	31 août 2025	30 novembre 2024	31 août 2024
	\$	\$	\$
Clients	64 989	57 085	74 540
Provision pour créances douteuses	(1 092)	(880)	(934)
	63 897	56 205	73 606
Autres débiteurs	735	396	169
	64 632	56 601	73 775

7. Dette bancaire

	31 août 2025	30 novembre 2024	31 août 2024
	\$	\$	\$
Emprunts bancaires	2 000	-	-
Emprunts CORRA	20 000	-	15 000
Découvert bancaire	-	5 913	6 636
	22 000	5 913	21 636

En mai 2024, la Société a renouvelé son entente de crédit pour une marge maximale de 90 millions \$ échéant en mai 2026 par moyen d'emprunts bancaires et/ou d'emprunts CORRA. De plus, un accordéon de 10 millions \$ est disponible une fois par année fiscale pour un maximum de 150 jours seulement. Les fonds empruntés en vertu de cette entente de crédit portent intérêt au taux préférentiel plus une prime et sont garantis par une sûreté de premier rang sur l'universalité des biens meubles et immeubles de la Société. Au 31 août 2025, la Société respectait ses engagements financiers. Au 31 août 2025, la Société avait 1,5 million \$ de lettres de crédit émises, ce qui réduit la disponibilité de sa facilité (1,2 million \$ l'an dernier).

8. Fournisseurs et autres créditeurs

	31 août 2025	30 novembre 2024	31 août 2024
	\$	\$	\$
Fournisseurs et charges à payer	36 886	37 745	37 250
Charges liées à la rémunération	8 444	6 985	7 627
Autres charges à payer	4 904	4 298	5 166
	50 234	49 028	50 043

9. Provision

Le site de la Société à St-André (QC) présente des traces persistantes de contamination de surface provenant d'activités de traitement antérieures dépassant les exigences réglementaires existantes. En 2022, la Société a soumis un échéancier révisé pour l'assainissement du site qui a été approuvé par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Bien que la majeure partie de la réhabilitation du site ait été effectuée, il reste encore une petite zone à décontaminer. Au cours de l'exercice 2025, la Société a l'intention de soumettre à l'approbation du ministère de l'environnement un calendrier révisé pour les autres mesures correctives.

D'après les informations actuellement disponibles, la direction considère que la provision est suffisante pour couvrir les coûts prévus qui pourraient être engagés à l'avenir.

En raison de la nature de la responsabilité, la plus grande incertitude dans l'estimation de la provision est la quantité de sol à traiter et les coûts qui seront engagés pour l'enlever. Les changements dans les estimations des dépenses futures sont le résultat d'examens périodiques des hypothèses sous-jacentes à l'appui de la provision, y compris les coûts d'assainissement et les exigences réglementaires.

	31 août 2025	30 novembre 2024	31 août 2024
	\$	\$	\$
Solde - au début de l'exercice	930	2 789	2 789
Changements dus :	-		
Révisions des dépenses futures	-	(1 312)	(1 028)
Dépenses engagées	(126)	(547)	(14)
Solde - à la fin de la période	804	930	1 747

10. Capital social

a) Autorisé

Un nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale.

	31 août 2025	30 novembre 2024	31 août 2024
	Nombres d'actions	Nombres d'actions	Nombres d'actions
Actions en circulation au début de la période	8 457 754	8 521 454	8 521 454
Rachat et annulé (b)	(86 000)	(63 700)	(38 200)
Actions en circulation à la fin de la période	8 371 754	8 457 754	8 483 254

	31 août 2025	30 novembre 2024	31 août 2024
	Valeur comptable (\$)	Valeur comptable (\$)	Valeur comptable (\$)
Actions en circulation au début de la période	9 309	9 379	9 379
Rachat et annulé (b)	(95)	(70)	(42)
Actions en circulation à la fin de la période	9 214	9 309	9 337

b) Offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« OPRC »)

Le 20 novembre 2024 (2023 : 20 novembre 2023), après l'approbation de la Bourse de Toronto (la « TSX »), la Société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« OPRC »). Ce programme permet à la Société de racheter jusqu'à un total de 493 102 actions ordinaires (2023 : 426 157 actions ordinaires). Toutes les actions rachetées dans le cadre du programme de rachat d'actions seront annulées au moment du rachat. La période de rachat d'actions se terminera au plus tard le 19 novembre 2025 (2023 : 19 novembre 2024).

Le tableau suivant résume les activités de rachat d'actions de la Société dans le cadre du programme (« OPRC ») présentement en place et du précédent :

	31 août 2025	30 novembre 2024	31 août 2024
Actions ordinaires rachetées pour annulation (nombre d'actions)	86 000	63 700	38 200
Prix moyen par action	12,27 \$	14,01 \$	14,05 \$
Coût total de rachat	1 055 \$	892 \$	537 \$
Rachat entraînant une réduction de :			
Capital social	95 \$	70 \$	42 \$
Déficit ⁽¹⁾	960 \$	822 \$	456 \$

⁽¹⁾ L'excédent du coût de rachat sur la valeur comptable moyenne des actions ordinaires.

c) Bénéfice net

Les calculs du bénéfice net par action de base et dilué sont basés sur les éléments suivants :

	Trois mois terminés le		Neuf mois terminés le	
	31 août 2025	31 août 2024	31 août 2025	31 août 2024
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net – De base	3 743	5 750	3 943	10 951
Bénéfice net – Dilué	3 740	5 750	3 940	10 951
Nombre moyen pondéré d'actions – De base	8 377 754	8 491 754	8 403 187	8 505 854
Effet des UAR dilutives	47 658	-	47 658	-
Nombre moyen pondéré d'actions – Dilué	8 425 412	8 491 754	8 450 845	8 505 854
Bénéfice net par action – De base	0,45	0,68	0,47	1,29
Bénéfice net par action – Dilué	0,44	0,68	0,47	1,29

d) Dividendes

Les dividendes suivants ont été déclarés et payés par la Société pour la période de neuf mois terminée le 31 août 2025 et pour l'exercice terminé le 30 novembre 2024 :

31 août 2025				30 novembre 2024			
Déclaré				Déclaré			
Date de clôture des registres	Par action	Montant	Date de paiement	Date de clôture des registres	Par action	Montant	Date de paiement
5 mars 2025	\$ 0,25	\$ 2 105	19 mars 2025	5 mars 2024	\$ 0,50	\$ 4 256	19 mars 2024
	0,25	2 105		23 oct. 2024	0,25	2 119	6 nov. 2024
					0,75	6 375	

e) Rémunération à base d'actions

Le 13 juin 2025, la Société a établi un régime incitatif à long terme (le « RILT » ou le « Régime ») destiné à ses dirigeants et aux membres de la haute direction, en vertu duquel elle peut octroyer aux participants admissibles des attributions fondées sur des actions de la Société sous forme d'unités d'actions différées (« UAD »), d'unités d'actions restreintes (« UAR ») et d'unités d'actions liées à la performance (« UAP »). Le nombre maximal d'actions ordinaires réservées et disponibles aux fins d'octroi et d'émission dans le cadre du RILT, à l'exclusion de l'Attribution spéciale d'UAR 2026 décrite ci-après, correspond à dix pour cent (10 %) du total des actions ordinaires émises et en circulation. Au 31 août 2025, aucune attribution n'avait été effectuée dans le cadre du RILT, et le RILT n'avait pas encore reçu l'approbation des actionnaires ni l'approbation réglementaire. Aucune action ordinaire ne peut être émise à la suite du règlement d'une attribution dans le cadre du RILT, et les dispositions relatives à une telle émission ne prendront effet que lorsque la Société aura reçu l'approbation de ses actionnaires lors de la prochaine assemblée générale annuelle devant se tenir en 2026 ainsi que l'approbation de la Bourse de Toronto.

Toute UAD, UAR ou UAP attribuée donnera droit au participant de recevoir, lors du règlement et au choix de la Société, soit l'équivalent en espèces d'une action ordinaire, soit une action ordinaire, soit une combinaison des deux. Ces attributions sont classées comme réglées en capitaux propres.

Les UAD attribuées acquièrent leurs droits intégralement à la date d'octroi, sauf disposition contraire du Conseil d'administration, et ne peuvent être réglées avant la date de cessation d'emploi du participant. L'attribution d'UAD peut être subordonnée à l'atteinte de conditions de performance et d'acquisition prédéterminées. Sauf disposition contraire du Conseil d'administration, toutes les UAR acquièrent leurs droits au plus tôt à la troisième date anniversaire de l'attribution ou à la fin de la période d'acquisition, et sont réglées au choix du participant en tout temps après l'acquisition.

Les UAP sont réglées automatiquement à leur acquisition, laquelle est fonction d'une période de service et de conditions de performance établies par le Conseil d'administration.

Au cours du troisième trimestre, dans le cadre du renouvellement du contrat de travail du président et chef de la direction de la Société, il a été convenu que celui-ci aurait droit à une attribution initiale en UAD dans le cadre du RILT si certains critères de performance (portant sur le rendement net des ventes, la croissance des ventes et la marge brute) au terme du cycle de performance 2024-2026 étaient atteints, et sous réserve de l'emploi actif. Selon le niveau d'atteinte, le président et chef de la direction aura droit de recevoir un nombre d'UAD correspondant entre 0 % et 150 % de son salaire, divisé par le cours de clôture d'une action ordinaire de la Société à la Bourse de Toronto le dernier jour de bourse précédant l'attribution.

Dans le cadre du renouvellement du contrat de travail du président et chef de la direction, la Société a également convenu d'accorder une attribution unique de 180 000 unités d'actions restreintes, conditionnellement à l'approbation des actionnaires lors de la prochaine assemblée générale annuelle devant se tenir en 2026 et à l'approbation de la Bourse de Toronto (l'« Attribution spéciale d'UAR 2026 »). Les unités d'actions restreintes octroyées dans le cadre de cette attribution spéciale (les « UAR spéciales 2026 ») ne font pas partie du RILT et ne sont pas régies par celui-ci. L'Attribution spéciale d'UAR 2026 ne prendra effet, et les UAR spéciales 2026 ne seront émises et inscrites au compte du président et chef de la direction, qu'au moment où les approbations nécessaires auront été obtenues en 2026, à défaut de quoi l'attribution prévue sera résiliée. Si ces approbations sont reçues et que les 180 000 UAR spéciales 2026 sont émises et inscrites, un total de 60 000 UAR spéciales 2026 sera acquis dès l'émission et le solde de 120 000 UAR spéciales 2026 acquerra ses droits en huit versements annuels égaux le 1er décembre de chaque année, à compter du 1er décembre 2026. Chaque UAR spéciale 2026 donnera droit, lors de son exercice, à une action ordinaire de la Société ou à l'équivalent en espèces, au choix du détenteur. Les équivalents de dividendes sur les UAR spéciales 2026 inscrites au compte de l'intéressé s'accumuleront sous forme d'UAR spéciales 2026 additionnelles, acquérant leurs droits selon le même calendrier d'acquisition. La période d'exercice des UAR spéciales 2026 acquises prendra fin le 31 décembre 2039.

Bien que les UAD que le président et chef de la direction pourrait avoir droit de recevoir ne seront attribuées qu'à la fin du cycle de performance 2024-2026 si les critères de performance sont atteints et que l'intéressé est toujours en poste, et bien que l'Attribution spéciale d'UAR 2026 ne sera effectuée et les UAR spéciales 2026 ne seront inscrites au compte de l'intéressé qu'une fois les approbations actionnariales et réglementaires reçues à la suite de l'assemblée annuelle de 2026, les principes comptables relatifs à la rémunération à base d'actions exigent que la Société en tienne compte dès la date du contrat de travail prévoyant leur attribution.

La juste valeur des UAR a été déterminée en fonction du cours de l'action de la Société à la date de clôture, soit 0,6 million \$. La juste valeur des UAD a été déterminée en fonction du salaire de base du président et chef de la direction et de la probabilité d'atteinte des conditions de performance non liées au marché.

Au 31 août 2025, le passif de la Société lié à l'Attribution spéciale d'UAR 2026 s'élevait à 0,6 million \$ (2024 – néant) et une charge de rémunération correspondante de 0,6 million \$ (2024 – néant) a été comptabilisée dans les frais de vente, frais administratifs et généraux de l'état des résultats et de la perte globale.

Pour le troisième trimestre du 31 août 2025, la Société a comptabilisé une charge de rémunération de 0,1 million \$ (2024 – néant) pour les UAD dans les frais de vente, frais administratifs et généraux de l'état des résultats et de la perte globale, avec une augmentation correspondante des capitaux propres, en fonction d'une estimation d'atteinte des conditions de performance de 100 %.

11. Cycle saisonnier

Les activités de la Société suivent un cycle saisonnier, les ventes de marchandises étant habituellement plus importantes aux deuxième et troisième trimestres. En conséquence, une part plus élevée du bénéfice net est normalement enregistrée pendant ces trimestres.

12. Instruments financiers et gestion du risque financier

Gestion du risque

La Société est exposée à des risques financiers qui découlent des fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change ainsi que de la volatilité de ces taux.

Risque lié au financement et risque de liquidité

La Société obtient du financement à court terme auprès de deux banques à charte canadienne.

Les échéances contractuelles des passifs financiers au 31 août 2025 s'établissent comme suit :

PASSIFS FINANCIERS	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	De 0 à 12 mois	De 12 à 36 mois
	\$	\$	\$	\$
Dette bancaire	22 000	22 000	22 000	-
Fournisseurs et autres créiteurs	50 234	50 234	50 234	-
Total des passifs financiers	72 234	72 234	72 234	-

Les échéances contractuelles des passifs financiers au 30 novembre 2024 s'établissent comme suit :

PASSIFS FINANCIERS	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	De 0 à 12 mois	De 12 à 36 mois
	\$	\$	\$	\$
Dettes bancaires	5 913	5 913	5 913	-
Fournisseurs et autres créditeurs	49 028	49 028	49 028	-
Total des passifs financiers	54 941	54 941	54 941	-

Les échéances contractuelles des passifs financiers au 31 août 2024 s'établissent comme suit :

PASSIFS FINANCIERS	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	De 0 à 12 mois	De 12 à 36 mois
	\$	\$	\$	\$
Dettes bancaires	21 636	21 636	21 636	-
Fournisseurs et autres créditeurs	50 043	50 043	50 043	-
Total des passifs financiers	71 679	71 679	71 679	-

Risque de taux d'intérêt

La Société détient une facilité de crédit renouvelable pour financer ses besoins en fonds de roulement. Les frais d'intérêts de cette facilité de crédit dépendent du taux préférentiel des banques canadiennes et américaines ainsi que du ratio dette nette/capitaux propre de la Société. L'augmentation de ce taux aura, le cas échéant, une incidence défavorable sur la rentabilité de la Société. La direction ne croit pas que la fluctuation des taux d'intérêt aura une incidence importante sur ses résultats d'exploitation. Une fluctuation de 100 points de base du taux d'intérêt sur la dette bancaire moyenne au cours des neuf mois terminés le 31 août 2025 accroîtrait les dépenses d'intérêt de 0,4 million \$ (0,1 million \$ l'année dernière).

Risque de change

Certains risques d'évaluation existent selon la performance du dollar canadien par rapport au dollar américain, à l'euro et à la livre sterling. De temps à autre, la Société pourrait conclure des contrats de change à terme pour couvrir certains comptes créditeurs et certains engagements d'achat futurs libellés en dollars américains, en euros et en livres sterling. Au cours des neuf mois clos le 31 août 2025, la Société n'a pas utilisé de contrats de change pour atténuer son effet sur les ventes et les achats. Par conséquent, au 31 août 2025, il n'y avait aucun contrat de change en cours. Une variation de 5 % du dollar canadien par rapport aux monnaies étrangères n'aurait pas d'incidence significative sur le bénéfice net de la Société.

Au 31 août 2025, la Société était exposée au risque de change par l'intermédiaire des éléments suivants :

Actifs et passifs financiers mesurés à leurs coûts amortis

	Dollars U.S.	Livres sterling	Euros
Trésorerie	405	1 656	12
Dettes bancaires	(262)	-	-
Clients et autres débiteurs	2 854	(22)	-
Fournisseurs et autres créditeurs	(5 817)	-	(517)
Exposition nette	(2 820)	1 634	(505)
Taux de change du \$ CA au 31 août 2025	1,3743	1,8562	1,6061
Impact sur le bénéfice net en fonction d'une fluctuation de 5 % du \$ CA	(139)	109	(29)

Au 30 novembre 2024, la Société était exposée au risque de change par l'intermédiaire des éléments suivants :

Actifs et passifs financiers mesurés à leurs coûts amortis

	Dollars U.S.	Livres sterling	Euros
Trésorerie	1 383	1 330	9
Dettes bancaires	(1 463)	-	-
Clients et autres débiteurs	3 915	(16)	44
Fournisseurs et autres créditeurs	(4 729)	(8)	(839)
Exposition nette	(894)	1 306	(786)
Taux de change du \$ CA au 30 novembre 2024	1,4027	1,7942	1,4850
Impact sur le bénéfice net en fonction d'une fluctuation de 5 % du \$ CA	(45)	84	(42)

Au 31 août 2024, la Société était exposée au risque de change par l'intermédiaire des éléments suivants :

Actifs et passifs financiers mesurés à leurs coûts amortis

	Dollars U.S.	Livres sterling	Euros
Trésorerie	2 147	1 158	10
Dettes bancaires	(2 385)	-	-
Clients et autres débiteurs	3 391	(28)	44
Fournisseurs et autres créditeurs	(6 109)	(1)	(278)
Exposition nette	(2 956)	1 129	(224)
Taux de change du \$ CA au 31 août 2024	1,3495	1,7714	1,4907
Impact sur le bénéfice net en fonction d'une fluctuation de 5 % du \$ CA	(144)	72	(12)

Risque de crédit

La Société est exposée à un risque de crédit de la part de ses clients. En s'assurant d'une composition diversifiée de sa clientèle, ce risque est atténué en réduisant le montant auquel la Société est exposée envers l'un ou l'autre de ses clients. De plus, la Société utilise un système de gestion du crédit pour limiter le risque de pertes dues à l'insolvabilité ou à une faillite d'un de ses clients. Elle a également recours à l'assurance-crédit afin de réduire les pertes dues aux créances irrécouvrables. Finalement, la Société a adopté une politique de crédit qui définit les conditions de crédit à respecter par ses clients, et une limite de crédit spécifique pour chaque client est établie et sont régulièrement révisées. En se basant sur la tendance historique de paiement, les renseignements actuels en matière de crédit et l'expérience disponible, la Société juge qu'à l'exception des provisions pour créances douteuses déjà enregistrées, aucune provision pour créances douteuses n'est nécessaire en ce qui concerne les comptes clients qui sont courants ou en souffrance.

La Société n'a pas de contrats à long terme avec aucun de ses clients. Les accords de distribution sont généralement accordés annuellement et peuvent être révoqués.

Le tableau suivant présente les informations sur l'exposition au risque de crédit et sur les pertes de crédit attendues sur les clients :

	Au 31 août 2025	Au 30 novembre 2024	Au 31 août 2024
	\$	\$	\$
Courant	60 726	49 888	70 270
En souffrance - 31 à 60 jours	933	2 793	1 795
En souffrance - 61 à 90 jours	190	1 238	577
En souffrance - 91 à 120 jours	263	874	173
En souffrance - Plus de 120 jours	2 877	2 292	1 725
	64 989	57 085	74 540
Provision pour créances douteuses	(1 092)	(880)	(934)
Solde à la fin de la période	63 897	56 205	73 606

Au 31 août 2025, étant donné que les pertes de crédit prévues sont limitées à 1,1 million \$ et que les mouvements au cours de la période de la provision pour pertes de crédit attendues sont minimes, les pertes de crédit attendues selon le vieillissement des comptes débiteurs commerciaux et la variation de la provision pour pertes de crédit attendues à l'égard des créances commerciales n'ont pas été présentées séparément.

Dépendance économique

La Société n'a pas de contrats à long terme avec aucun de ses clients. Les accords de distribution sont généralement accordés annuellement et peuvent être révoqués. Seulement un client important contribue plus de 10 % aux ventes totales de la Société au cours des trois et neuf mois terminés le 31 août 2025 (Identique à l'an dernier).

Ce qui suit représente le total des ventes, constituées principalement de divers produits de bois, du client important :

	Trois mois terminés le				Neuf mois terminés le			
	31 août 2025		31 août 2024		31 août 2025		31 août 2024	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Ventes au client important qui a contribué plus de 10 % du total des ventes de la Société	20 146	14,2	21 556	15,4	59 565	14,7	61 123	15,9

La perte d'un client important pourrait avoir un impact majeur sur les résultats, les opérations et sur la santé financière de la Société. Les valeurs comptables des actifs financiers représentent le risque de crédit maximal.

Juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants sur le marché à la date d'évaluation. La juste valeur est fondée sur l'information disponible sur le marché. En l'absence d'une telle information, elle est estimée à l'aide de techniques d'actualisation de la valeur et d'hypothèses concernant le montant et le calendrier des flux de trésorerie futurs et les taux d'actualisation compte tenu du niveau approprié de risque lié aux instruments. La juste valeur estimative pourrait différer du montant qui serait obtenu advenant le règlement immédiat des instruments. La valeur comptable des comptes de trésorerie, comptes clients et autres débiteurs, dette bancaire, fournisseurs et autres créditeurs et obligation locative se rapproche de leurs justes valeurs.

13. Informations additionnelles sur les flux de trésorerie

Variation des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement

	Trois mois terminés le		Neuf mois terminés le	
	31 août 2025	31 août 2024	31 août 2025	31 août 2024
	\$	\$	\$	\$
Clients et autres débiteurs	31 615	21 771	(8 031)	(20 101)
Stocks	2 981	(1 614)	(17 119)	(33 380)
Charges payées d'avance	1 397	412	2 365	2 206
Fournisseurs et autres créditeurs	(5 959)	(2 605)	1 185	12 363
	30 034	17 964	(21 600)	(38 912)

Le rapprochement des mouvements de passifs et des flux de trésorerie résultant des activités de financement est le suivant:

	Emprunts bancaires	Acceptations bancaires	Emprunts CORRA	Obligations locatives	Total
<i>Changement lié au passif</i>	\$	\$	\$	\$	\$
Période terminée le 31 août 2025					
Charges d'intérêts	241	-	1 201	1 068	2 510
Intérêts payés	220	-	1 159	1 068	2 447
 Période terminée le 30 novembre 2024					
Charges d'intérêts	424	128	525	768	1 845
Intérêts payés	427	128	595	768	1 918
 Période terminée le 31 août 2024					
Charges d'intérêts	314	128	452	486	1 380
Intérêts payés	255	102	570	486	1 413

14. Gestion du capital

Les objectifs de la Société sont les suivants :

1. Maintenir sa souplesse financière afin de préserver sa capacité à respecter ses obligations financières;
2. Maintenir un ratio dette nette/capitaux propres faible pour préserver sa capacité à poursuivre sa stratégie de croissance interne;
3. Maintenir des ratios financiers selon les exigences requises; et
4. Fournir un rendement adéquat à ses actionnaires.

La Société définit son capital comme dette nette moins capitaux propres comme suit :

	Au 31 août 2025	Au 30 novembre 2024	Au 31 août 2024
	\$	\$	\$
Trésorerie	4 098	5 314	6 273
Dette bancaire	(22 000)	(5 913)	(21 636)
Dette nette	(17 902)	(599)	(15 363)
 Capital social	9 214	9 309	9 337
Résultats non distribués	197 866	196 899	191 824
Capitaux propres	207 080	206 208	201 161
 Capitaux propres totaux	189 178	205 609	185 798

La Société gère sa structure de capital et effectue des ajustements en fonction des changements des conditions économiques et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure de capital, la Société peut ajuster le montant des dividendes payés aux actionnaires, émettre de nouvelles actions ou racheter des actions en vertu du cours normal d'offre de l'émetteur, acquérir ou vendre des actifs afin d'améliorer sa performance et sa flexibilité financière ou

retourner du capital aux actionnaires. L'utilisation première du capital par la Société est pour financer des augmentations du fonds de roulement sans effet sur la trésorerie et des dépenses en capital pour augmenter sa capacité de production. La Société finance ses besoins à même le fonds de roulement provenant de l'exploitation et de ses facilités de crédit d'exploitation. La stratégie et les objectifs financiers de la Société demeurent pratiquement inchangés.

La Société est soumise à certains engagements en vertu de son entente de crédit. Ces engagements comprennent un ratio dette/équité et un ratio de couverture des intérêts. La Société surveille ses ratios sur une base mensuelle. La Société respecte actuellement toutes les exigences en capital imposées par toute entité externe. La Société ne fait l'objet d'aucune autre obligation relative à son capital imposée par quelque entité externe autre que celles prévues en vertu de son entente de crédit.

15. Information sectorielle et chiffre d'affaires

La Société dirige ses opérations dans un seul secteur d'activité. Les revenus proviennent de la vente de différents produits du bois et les charges d'exploitation sont gérées à l'échelle de l'entreprise. La presque totalité des immobilisations corporelles de la Société est située au Canada.

Le tableau suivant représente les ventes ventilées par marchés géographiques et par catégories décrivant comment la nature, le montant, le calendrier et l'incertitude des ventes et des flux de trésoreries sont affectés par les facteurs économiques :

Principaux marchés géographiques

Le chiffre d'affaires de la Société provient de clients situés au Canada dans une proportion approximative de 84 % (89 % en 2024), de clients situés aux États-Unis dans une proportion approximative de 8 % (8 % en 2024) et de clients situés dans d'autres marchés dans une proportion approximative de 8 % (3 % en 2024).

	Trois mois terminés le		Neuf mois terminés le	
	31 août 2025	31 août 2024	31 août 2025	31 août 2024
	\$	\$	\$	\$
Canada	119 079	125 003	341 064	342 306
États-Unis	11 482	9 613	33 646	29 441
Exportation	11 349	5 052	31 320	13 589
	141 910	139 668	406 030	385 336

Catégories de vente

	Trois mois terminés le		Neuf mois terminés le	
	31 août 2025	31 août 2024	31 août 2025	31 août 2024
	\$	\$	\$	\$
Bois d'œuvre	83 218	83 337	234 031	219 711
Panneaux de commodité et de spécialité	24 618	23 708	71 754	71 722
Plancher	15 835	15 032	50 626	47 023
Matériaux de construction	18 239	17 591	49 619	48 880
	141 910	139 668	406 030	385 336

16. Droits de douane compensatoire et antidumping

En 2016, une pétition a été déposée par la US Lumber Coalition auprès du Département du commerce des États-Unis (DOC) et de la Commission du commerce international des États-Unis (ITC), alléguant l'existence de certaines subventions et de frais administrés inférieurs à la juste valeur marchande du bois d'œuvre qui favoriseraient les producteurs canadiens.

À la suite des enquêtes menées par le DOC, des droits compensateurs (« CVD ») et des droits antidumping (« ADD ») ont été imposés sur les exportations canadiennes de bois d'œuvre de la Société vers les États-Unis depuis 2017. Au 31 août 2025, la Société avait versé des dépôts en espèces cumulatifs totalisant 6,5 millions \$.

Goodfellow, ainsi que d'autres entreprises canadiennes de produits forestiers, le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux canadiens, continuent de nier catégoriquement les allégations américaines et s'opposent fermement aux décisions actuelles en matière de droits compensateurs et antidumping rendues par le DOC. Le Canada a engagé des recours juridiques en vertu de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) ainsi qu'auprès de l'Organisation mondiale du commerce, où les litiges canadiens ont souvent été couronnés de succès dans le passé. En octobre 2023, un groupe spécial de règlement des différends de l'ACEUM a statué que certains éléments du calcul des droits sur le bois d'œuvre par le DOC étaient incompatibles avec la législation américaine. Le groupe spécial a ordonné au DOC de réexaminer des éléments clés de ses calculs de droits. En janvier 2024, le Canada a déposé un avis d'intention de contester la décision de l'ITC américaine de maintenir les droits sur les produits canadiens de bois d'œuvre en vertu du Chapitre 10 de l'ACEUM. Plus récemment, le 9 septembre 2024, le gouvernement fédéral canadien a lancé deux recours juridiques contre le DOC concernant les taux définitifs pour la cinquième période de révision (« AR5 »), basée sur les données de ventes et de coûts de 2022. Les résultats de ce différend pourraient potentiellement entraîner des ajustements aux droits prescrits à Goodfellow, et par conséquent à son état consolidé du résultat net (ou de la perte nette).

En août 2025, le Département du Commerce (DOC) a annoncé les résultats finaux des droits antidumping (ADD) et des droits compensateurs (CVD) pour la sixième période de révision ("POR6"), indiquant un taux final de ADD de 20,56 % et un taux final de CVD de 14,63 %, ce qui a abouti à un taux combiné final de 35,19 %.

Le 1er janvier 2025, la Société est entrée dans la huitième période de révision ("POR8"), basée sur les données de ventes et de coûts de 2025. Comme lors des périodes précédentes, la Société n'a pas pu estimer un taux CVD applicable séparément du taux de dépôt en espèces déterminé par le DOC. En conséquence, le CVD a été comptabilisé à des taux de 6,74 % et 14,63 %, et le ADD a été comptabilisé à des taux de provision estimés de 7,66 % et 20,56 %. Cela a donné des taux comptables combinés de 14,40 % et 35,19 % (contre un taux combiné de dépôt en espèces du DOC de 35,16 % pour la même période).

Bien que des dépôts en espèces aient été effectués en 2025 à des taux déterminés par le DOC, la responsabilité finale associée aux droits de douane n'est pas déterminée avant l'achèvement des révisions administratives effectuées par le DOC pour ces périodes.

Pour les périodes de trois et neuf mois se terminant le 31 août 2025, la Société a enregistré une dépense nette de droits de douane de 0,8 million \$ et 1,6 million \$ (contre une charge nette de 0,1 million \$ et 0,4 million \$ pour les périodes correspondantes terminées le 31 août 2024).

Résumé

La politique comptable de la Société consiste à ne comptabiliser aucune créance nette cumulative tant que les taux ne sont pas finalisés, connus, confirmés et qu'un remboursement probable n'est pas attendu. Lorsque les taux définitifs des droits de douane sont connus et confirmés par le DOC pour chaque période de révision, et que la Société se retrouve en situation de passif net cumulé — c'est-à-dire un montant à payer supérieur aux dépôts en espèces cumulatifs effectués à ce jour — une provision est alors comptabilisée. Maintenant que les taux pour (« POR6 ») sont finaux et que le montant à payer est supérieur aux dépôts en espèces cumulatifs effectués à ce jour, une provision de 5 milles \$ a été enregistrée au troisième trimestre de l'exercice 2025.

La Société continuera de réévaluer l'estimation des charges CVD et ADD à la fin de chaque trimestre, en appliquant la méthodologie du DOC aux données mises à jour sur les ventes et les coûts à mesure qu'elles deviennent disponibles. Les révisions trimestrielles des taux CVD et ADD peuvent entraîner des ajustements importants à l'état consolidé du résultat net (ou de la perte nette) pendant que les examens administratifs sont en cours. Les modifications apportées par le DOC aux taux existants durant chaque révision administrative peuvent également entraîner des ajustements importants à l'état consolidé du résultat net (ou de la perte nette).

17. Événement postérieur à la date du bilan

Les changements persistants, les reports et les annonces de politiques concernant les nouveaux tarifs introduits par l'administration américaine — couplés aux mesures de représailles adoptées par le gouvernement canadien — continuent d'amplifier l'incertitude macroéconomique. De tels développements présentent des risques potentiels pour l'économie canadienne, notamment l'augmentation des coûts des intrants, les perturbations des chaînes d'approvisionnement, la dépréciation du dollar canadien et d'autres conséquences négatives. La Société reste activement impliquée dans le suivi et l'évaluation du régime tarifaire en évolution et de ses implications possibles, tant directes qu'indirectes, sur les opérations commerciales. L'impact final de ces tarifs, des mesures de représailles ou d'autres initiatives commerciales protectionnistes pourrait s'avérer significatif.